

L'ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 1994 N° 11

MEMENTO PRATIQUE

POMPIERS	18 (standard St-Etienne)
GENDARMERIE	17 OU 77 27 07 80
E.D.F URGENCES - DEPANNAGE	77 27 07 20
E.D.F. RENSEIGNEMENTS	77 27 43 50
CISE	77 65 40 33
ECOLE	77 27 83 48
MEDECINS A FEURS	
Docteur Jacques MOULARD	77 27 51 65
Docteur Françoise WILHELM NENOT	77 27 00 34
Docteur Jean Luc BRUNET	77 27 02 94
Docteur Jacques PETIT) Docteur Jean Paul JURINE)	77 26 05 17
Docteur Sylvie FAIVRE) Docteur Christine COQUELET)	77 27 04 80
Docteur Jean Pierre SOCIAS	77 27 05 33
Docteur Laure GAUTHIER LAMBERT	77 27 05 50
Docteur Philippe PEYRARD	77 27 02 98
STANDARD DOCTEURS DE GARDE	77 27 02 02
CENTRE HOSPITALIER DE FEURS	Standard 77 27 54 54 Urgences 77 27 52 00
Monsieur le Maire	77 27 82 80
Monsieur le Premier Adjoint	77 27 84 10
Mairie de Poncins	Téléphone 77 27 80 09 Télécopie 77 27 86 94

Heures d'ouverture de la Mairie :

- Lundi et Jeudi	de 15 H à 17 H
- Mardi	de 15 H à 18 H
- Vendredi	de 15 H à 19 H

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Lors du dernier Bulletin Municipal, je vous faisais part des projets de la Commune pour 1994 ; à mi-parcours je vous propose d'en faire le point :

- **Assainissement du Hameau de Vizézy** : Nous avons reçu la notification administrative de la subvention de 498 700 F sur un montant global de travaux s'élevant à 1 039 277 F H.T.. Le financement est assuré par cette subvention et un emprunt de 750 000 F. L'ouverture des plis aura lieu courant août. Les travaux devraient commencer à l'automne.

- **Chemin de la Roche** : Les travaux, confiés à l'entreprise NAULIN, ont eu lieu en mai et juin dernier. Leur montant s'élève à 237 874 F H.T. subventionné à 50 % , soit 118 937 F. Le financement est assuré par cette subvention et un emprunt de 160 000 F.

- **Ponceau de Goincet à la Sciolet** : Les travaux confiés à l'entreprise SBEGHEN sont achevés. Leur montant s'élève à 82 074 F H.T. subventionné à 50 % , soit 41 037 F.

- **Rénovation de la cantine** : Les travaux confiés aux entreprises CLAVIER, DUCHE, SALLET auront lieu en août prochain. Le montant prévu s'élève à 144 797 F H.T., subventionné à concurrence de 69 408 F. Le financement est assuré par cette subvention et un emprunt de 100 000 F.

- **Réfection du toit de la sacristie** : Les travaux confiés à l'entreprise MOULARD auront lieu à l'automne, pour un montant de 15 050 F H.T., subventionné à 50 % soit 7 525 F.

- **Local technique** : Nous avons reçu la notification administrative de subvention d'un montant de 39 553 F sur un total de travaux de 79 376 F H.T. . La date des travaux n'est pas encore fixée.

- **Ponceau de Gond** : Les travaux confiés à l'entreprise SBEGHEN sont achevés. Leur montant s'élève à 49 307 F H.T., subventionné à 60 % soit 29 584 F.

Toutes ces réalisations sont indispensables au bon maintien ou à la modernisation des équipements communaux. Leur exécution n'est pas toujours aussi rapide que nous pourrions le souhaiter en raison de la procédure administrative.

Je voudrais évoquer la mémoire de Monsieur Antoine PEPIN, mon prédécesseur, qui nous a quittés en avril dernier. Il fut Maire de Poncins pendant 32 ans et oeuvra avec dévouement pour le bien-être de la commune.

Le mandat que vous nous avez confié s'achèvera en juin 1995. Lors du prochain Bulletin je vous présenterai le bilan de ces 6 années de travail.

L'été est enfin là ! Je vous souhaite bonnes vacances à tous !

Le Maire
Julien Duché

Téléphone : 77-27-80-09
Télécopieur : 77-27-86-94

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire,

1° ADOPTE les comptes-rendus des 7 et 21 septembre,

2° ETUDIE et VOTE le budget supplémentaire 1993 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 188 900 F en section de fonctionnement,

3° APPROUVE : - le devis établi par l'Entreprise Noël BOUGAIN concernant des travaux à la station d'épuration, qui s'élève à 7 889.27 F T.T.C.,

- le devis de l'Entreprise A.P.E.R. concernant la fourniture de tubes de fixation de bactéries à la station d'épuration qui s'élève à 48 274.94 F T.T.C.,

- le devis de l'Entreprise Luc MOULARD Construction pour les travaux de réfection de toiture à la sacristie qui s'élève à 17 849.30 F T.T.C. Une subvention sera demandée au Conseil Général,

- le devis de l'Entreprise A. DUCHE pour les travaux intérieurs de la sacristie, qui s'élève à 4 188.48 F T.T.C. et les travaux dans la cage d'escaliers, appartement Mme ARU, à l'école, pour un montant de 10 901.13 F T.T.C.,

4° RECONDUIT, aux mêmes conditions, le droit de chasse à Monsieur VALOIS André,

5° DECIDE de résilier le contrat de surveillance et d'exploitation de la station d'épuration,

6° DECIDE de souscrire un emprunt de 350 000 F pour les travaux d'agrandissement et réfection du mur du cimetière,

7° DECIDE de résilier les différents contrats d'assurances souscrits auprès des A.G.F. et **ACCEPTE** les propositions de GROUPAMA,

8° ACCEPTE la demande d'échange de terrain proposée par Mr Roger MARGOTAT, entre la parcelle C 787 située au Bourg, appartenant à la commune et la parcelle C 844 située à Rampeau, propriété de Monsieur MARGOTAT,

9° PREND CONNAISSANCE :

- de l'indemnisation des A.G.F. suite aux dégâts dus aux orages de juillet 93, qui s'élève à 17 731 F,

- qu'une réunion, organisée par Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison, concernant l'aménagement du territoire, aura lieu le VENDREDI 19/11/93 à BELLEGARDE,

.../...

- que l'Assemblée Générale des Transports Scolaires RIVE GAUCHE aura lieu le vendredi 19/11/93 à la salle communale de PONCINS,
- du nouveau bureau de la Pétanque Poncinoise. Monsieur Pierre JOLY est élu président,
- d'un courrier de Messieurs TOINON et EPINAT relatif à l'entretien des fossés à "Goincet",
- des remerciements du Club de Pêche FOREZ-VELAY, suite à la journée de l'Ombre,
- d'un courrier de l'IRCANTEC suite à une demande de validation concernant les années 1962 à 1970 effectuées par Madame PUZENAT. Le montant de la part employeur s'élève à 591.88 F
- des différents comptes-rendus de réunions et manifestations.

10° EST INFORME :

- que le certificat de conformité du local boules a été délivré,
- qu'une réunion concernant un stand sur l'intercommunalité, à l'occasion du Comice, aura lieu le mercredi 17/11/93 à 10 h 30,
- que la réunions des Présidents d'Associations aura lieu le lundi 15/11/93 à la salle communale,
- que le goûter des Anciens aura lieu le dimanche 19/12/93 à la salle communale,

11° PRESENTE ses sincères condoléances à Monsieur CHEBANCE J.P. suite au décès de sa belle-mère, à Monsieur DUPUY M. suite au décès de son père et à Monsieur RAMIREZ J. suite aux décès de sa belle-soeur et beau-frère.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 15 novembre 1993

Le Maire

J. DUCHE

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION ORDINAIRE DU 01/12/93

Téléphone : 77-27-80-09

Télécopieur : 77-27-86-94

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire,

1° APPROUVE les devis concernant la réfection et l'isolation de la cantine scolaire, à savoir :

- ETS CLAVIER (portes, fenêtres et volets en PVC) pour un montant de 41 128 F H.T., soit 48 777.81 F T.T.C,

- Entreprise Albert DUCHE (isolation doublage et peinture) pour un montant de 17 595.60 F H.T., soit 20 868.38 F T.T.C.,

- Entreprise J.F. SALLET (chauffage et électricité) pour un montant de 76 804 F H.T., soit 91 089.54 F T.T.C.

Une subvention sera demandée au Conseil Général au titre des grosses réparations aux bâtiments scolaires 1er degré.

2° DESIGNE les délégués titulaires pour représenter la commune à l'intercommunalité "FEURS EN FOREZ" :

- Mr DUCHE Julien, Maire, Mr RAMIREZ Jean, 1er Adjoint, Mme MOULARD Véronique, 3ème Adjoint, et Mr CHEBANCE Jean-Pierre, 2ème Adjoint, délégué suppléant.

3° DECIDE de ne pas donner suite à une proposition des Autoroutes du Sud de La France, concernant la retrocession de la parcelle A N° 854, lieu dit "La Sciaulée" de 2 418 m2.

4° DESIGNE Monsieur RAMIREZ Jean délégué au stand de l'intercommunalité, dans le cadre du COMICE de FEURS.

5° EST INFORME :

- que les délégués départementaux de l'Education Nationale visiteront l'école le lundi 06.12.93,

- que Mr J. RAMIREZ participera à la fête de la Ste Cécile le 12.12.93,

- d'un courrier de la mairie de St Sixte concernant la collecte de jouets pour les enfants leucémiques,

- d'un courrier de Mme SABATIER, domiciliée "Aux Baraques du Lignon" concernant la matérialisation du lieudit,

- d'une demande de subvention du Collège "Le Palais" de FEURS, pour un échange linguistique FEURS-OLCHING. Cette demande est rejetée.

- du classement de la commune au concours départemental du fleurissement. Celle-ci se situe 8ème dans la 1ère catégorie B.

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 7 décembre 1993

Le Maire

J. DUCHE

PONCINS le 26 janvier 1994

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de

REUNION ORDINAIRE DU 21 JANVIER 1994

PONCINS
42110

Téléphone : 77-27-80-09
Télécopieur : 77-27-86-94

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr J.DUCHE, Maire,

1°APPROUVE, à l'unanimité, les comptes-rendus des réunions du 09.11.93 et du 01.12.93

2°FIXE, pour l'année 1994, divers prix et redevances à savoir :

- le droit de branchement et de raccordement au réseau d'assainissement à 1 250 F,
- la redevance assainissement à 240 F pour la prime fixe et à 1.10 F le m3 d'eau consommée jusqu'à 70 m3, au dessus de ce volume, il ne sera perçu aucune redevance.

- les prix de vente des concessions et des travaux au cimetière :
 - concession perpétuelle 2 000 F le m2
 - concession cinquantenaire 500 F le m2
 - concession trentenaire 400 F le m2
 - creusement d'une fosse et inhumation 600 F
 - creusement d'une fosse et exhumation 700 F
 - exhumation par corps supplémentaire 150 F
 - nettoyage de caveau, évacuation d'eau et inhumation 350 F

- location de la salle communale pour les habitants de la commune y compris ceux qui disposent d'une résidence secondaire :
 - Repas, réunion de famille 600 F
 - Réception (apéritif) 200 F
- location de la salle communale par des particuliers extérieurs à la commune :
 - Repas, réunion de famille 1 100 F
 - Réception (apéritif) 300 F
 - Congrès, réunions professionnelles 400 F
 - Restaurateurs pour repas 900 F

- droits de place des forains à l'occasion de la fête patronale
 - 170 F pour les emplacements inférieurs à 10 ml
 - 250 F pour les emplacements compris entre 10 ml et 15 ml
 - 350 F pour les emplacements de plus de 15 ml

- cartes de tennis
 - carte familiale 200 F
 - carte adulte (plus de 18 ans) 100 F
 - carte jeune (moins de 18 ans) 50 F
 - ticket horaire 10 F

3°DISCUTE et DEFINIT l'attribution des concessions dans l'extension du cimetière, à savoir :

.../...

- 17 concessions perpétuelles de 2 mètres de largeur
 - 34 concessions cinquantenaires de 2 mètres de largeur
 - 46 concessions cinquantenaires de 1 mètre de largeur
 - 16 concessions trentenaires de 2 mètres de largeur
 - 6 concessions trentenaires de 1 mètre de largeur
- Ces concessions seront mises en vente à la mi-février.

4° FIXE le montant du loyer de l'appartement (Ex-BONNAMY), loué à Monsieur et Madame CHANTELOUP, à 800 F par mois.

5° FIXE le montant mensuel des indemnités Maire et Adjointes, à savoir

- Maire, 17 % du traitement mensuel correspondant à l'indice brut 1015
- 1er adjoint, 40 % de l'indemnité du maire,
- 2ème, 3ème, 4ème adjoints, 1/3 de l'indemnité du maire

6° PREND CONNAISSANCE :

- d'un courrier de Monsieur André VIAL concernant la desserte en électricité de son habitation située aux Bruyères. Les travaux s'effectueront en 1994.
- d'un courrier de Monsieur Marcel DUPUY concernant :
 - * la desserte en électricité de sa parcelle C 702, située à la Poterie. Monsieur DUPUY devra contacter Electricité de France.
 - * la viabilité : l'extension de l'assainissement n'étant pas programmé, l'intéressé devra prévoir un assainissement individuel.
- d'un devis établi par la COFOVE (Coopérative Forestière de Villefranche) concernant l'achat de 5 peupliers et 4 frènes en bordure du Lignon.
- d'un courrier de la Maison Familiale Rurale du Forez à MORNAND concernant la recherche de terrain afin de s'implanter.
- de la proposition de prêts à taux variant de 5.65 à 5.95 % adaptés dans le cadre du protocole d'accord entre l'Etat, les organismes professionnels et les Etablissements de Crédit.
- d'un courrier de Maître CHATAGNON, Notaire à FEURS, demandant que la commune abandonne le droit d'organiser, les années paires, la foire annuelle du 1er samedi de juin, sur la parcelle C 725. Le Conseil Municipal décide l'abandon de cette servitude.
- du compte-rendu de la réunion de bureau de la Communauté de Communes en date du 11 janvier 1994.
- d'un courrier de Monsieur la Ministre Pascal CLEMENT relatif aux zones éligibles aux fonds structurels communautaires de Bruxelles
- de l'opération "1 000 villages de France".
- du refus de la commune de CLEPPE quant au raccordement à la station d'épuration de l'Olme d'un terrain appartenant à Monsieur André DUBIEN.
- d'un courrier du Conseil Général attribuant une subvention de 118 937 F pour la réfection du chemin de la Roche.
- des différents comptes-rendus de réunions et manifestations.

7° ADRESSE ses vives félicitations à Monsieur Jean CHAUVE à l'occasion de la naissance de sa petite fille Mathilde au foyer de son fils Bernard et à Madame VIGNERON, institutrice, à l'occasion de la naissance de son 4ème fils Martin.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 26 janvier 1994

Le Maire

J. DUCHE

Département de la Loire

Canton de FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de

REUNION ORDINAIRE DU 29 MARS 1994

PONCINS

42110

Téléphone : 77-27-80-09

Télécopieur : 77-27-86-94

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de
Monsieur Julien DUCHE, Maire,

1° APPROUVE le procès verbal de la réunion du 21.01.94,

2° DECIDE de maintenir, en 1994, les taux des quatre taxes qui
avaient été adoptées en 1993, à savoir :

DESIGNATION des TAXES	TAUX	BASES	PRODUIT CORRESPONDANT
Taxe d'habitation	6.00 %	3 378 000	202 680
Foncier bâti	8.26 %	1 939 000	160 161
Foncier non bâti	29.00 %	491 000	142 390
Taxe professionnelle	11.00 %	1 073 020	118 032
		TOTAL	623 263

3° FIXE la redevance des ordures ménagères à :
350 F pour les ménages et résidences secondaires,
195 F pour les personnes seules en résidence principale,

4° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le budget primitif 1994, qui
s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

- section de fonctionnement	1 741 914 F
- section d'investissement	3 047 666 F

Programmes d'investissement

132 - Frais études Pont du Lignon	8 000 F
16 - Remboursement emprunts (capital)	176 203 F
77 - Terrain Lignon	17 500 F
78 - Mairie	20 000 F
79 - Ecole - Cantine	205 000 F
80 - Voirie Générale	70 000 F
81 - Cimetière	500 000 F
82 - Salle communale	15 000 F
84 - Eglise	25 000 F
87 - Eclairage public	30 000 F
88 - Assainissement	1 250 000 F
89 - Ponceau Goincet-Sciolet	61 500 F
90 - Ponceau Gond	60 000 F
91 - Chemin de la Roche	290 000 F
92 - Local Technique (Bonnamy)	95 000 F
21 - Frais échange terrain	6 000 F
29 - Dépenses imprévues	218 463 F

5° ETUDIE les demandes de subventions et VOTE celles accordées aux sociétés locales et diverses organisations, à savoir :

- Classe de mer	7 000 F
- Pétanque Poncinoise	1 000 F
- Football-Club	2 200 F
- Conseil Parents d'Elèves	5 500 F
- Ramassage Scolaire	4 000 F
- A. C. P.	1 000 F
- Boule Poncinoise	1 000 F
- Centre anti-cancéreux	300 F
- C.C.A.S.	100 F
- G.V.P.	1 000 F
- Jacky's Club	1 000 F
- Comité de la Foire	300 F
- Comité des Fêtes	300 F
- F.N.A.C.A.	300 F
- A. P. G.	300 F
- Anciens Combattants	300 F
- Fanfare	2 400 F
- Rats musqués	600 F
- Transport marché de Feurs	3 640 F
- Bibliobus	200 F
- Collège Privé Mixte	1 200 F
- Amis de Chanta Corio	150 F
- Association des Aveugles	110 F
- C.L.D.	1 000 F
- Vie Libre	150 F
- ADHAMA	300 F
- Association Le Colombier	300 F
- A.D.A.P.E.I.	700 F
- Prévention Routière	100 F
- Centre de Formation Mornand	100 F
- AIDES (SIDA)	300 F
- Solidarité BOSNIE	300 F
- Maison Familiale Rurale Montbrison	100 F
- A. D. M. E. R. ARTHUN	100 F
- U. S. E. P.	500 F

6° APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 1993 qui s'établit ainsi :

- Dépenses de fonctionnement	1 586 177.65 F
- Recettes de fonctionnement	1 750 163.10 F
Excédent de fonctionnement	163 985.45 F
- Dépenses d'investissement	277 104.87 F
- Recettes d'investissement	858 621.68 F
Excédent d'investissement	581 516.81 F

7° RENOUVELLE le contrat de prêt à usage à Mr Robert CHARRASSIN pour un an,

8° DECIDE de contracter auprès du C.L.F. (Crédit Local de France)

- 1 emprunt de 100 000 F au taux de 5.95 % pendant 15 ans pour travaux de réfection de la cantine,
- 1 emprunt de 160 000 F au taux de 5.95 % pendant 15 ans pour travaux de voirie (chemin de la Roche),
- 1 emprunt de 750 000 F au taux de 6.72 % pendant 15 ans pour travaux d'assainissement du hameau de Vizézy.

9° FIXE à 6 500 F la participation de la commune pour l'achat du feu d'artifice.

10 °DECIDE : - de cotiser à FONPEL pour la retraite complémentaire des élus locaux,
- l'abandon de la servitude du droit de foire pour les parcelles C 1229, 1230, 1231, appartenant aux consorts MEY,
- d'intégrer dans le domaine public communal la voirie et l'éclairage du lotissement du Hameau des Varennes,
- de ne pas prendre en charge, pour l'année scolaire 1995-96, les frais de scolarité à Feurs de l'enfant Rémi SABY.

11° EST INFORME : - d'un courrier de Mr et Mme Jean-Paul THIOLLIER concernant l'achat du chemin de la Goutte Morte. Cette demande est rejetée par 7 voix et 4 abstentions,

- que l'intercommunalité de boules CLEPPE, MIZERIEUX, PONCINS, se déroulera le samedi 25 juin 94 à CLEPPE,
- du maintien de la 4ème classe,
- d'un courrier de Mr Alain de BOMPUIS demandant qu'un hommage posthume soit rendu au peintre Charles BEAUVÉRIE,
- que le ramassage des objets ménagers encombrants aura lieu le vendredi 15 avril,
- que la soirée fleurissement se déroulera, à la salle communale, le vendredi 15 avril.

12° PREND CONNAISSANCE : - d'un courrier du Conseil de Parents d'Elèves de PONCINS dans lequel celui-ci fait don à la commune du matériel informatique et audiovisuel,
- des différents comptes-rendus de réunions et manifestations.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 1er avril 1994

Le Maire

J. DUCHE

SECTION FONCTIONNEMENT - DETAIL

RECETTES

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
R70	Produits de l' exploitation	132 700,00	132 695,10		100,00 %
R7006	Tennis	9 000,00	6 600,00		73,33 %
R7050	Taxe enlèvement ord.ménagères	86 655,00			
R7051	Redevance enlèv.ordur.ménagère		85 505,00		
R7053	Redevance assainissement	33 345,00	36 330,10		108,95 %
R7061	Creusement fosses inhumation	3 700,00	4 260,00		115,14 %
R71	Produits domaniaux	62 000,00	67 269,78		108,50 %
R713	Locat.droit chasse et pêche	1 000,00	996,00		99,60 %
R714	Locat.immeuble matériel	60 000,00	65 243,78		108,74 %
R7151	Droit de place	1 000,00	1 030,00		103,00 %
R72	Produits financiers	2 005,00	690,38		34,43 %
R721	Revenus des titres&rentes	690,00			
R722	Intérêts prêts et créances	1 315,00	690,38		52,50 %
R73	Recouvrements-Subventions	195 160,00	207 023,54		106,08 %
R7331	Recouv. prestations sociales		6 040,16		
R7332	Recouv. de traitements	110 500,00	93 498,03		84,61 %
R7339	Autres recouvrements	80 000,00	102 401,23		128,00 %
R7365	Prod.quêtes et contribut.volont	4 100,00	4 187,00		102,12 %
R7371	Participations de l'Etat	560,00	567,40		101,32 %
R7379	Autres participations		329,72		
R74	Dotation globale de fonct.	528 369,00	528 369,90		100,00 %
R740	DGF Dotat.forfaitaire	204 026,00	204 026,00		100,00 %
R741	DGF Dotat. de péréquation	201 812,00			
R7411	DGF Dotat.de péréquation		201 812,00		
R742	DGF Dotat. de compensation	91 244,00	91 244,00		100,00 %
R744	DGF Garantie progression mini.	18 847,00	18 847,00		100,00 %
R747	Dotation Elu Local	12 440,00	12 440,90		100,01 %
R75	Impôts indirects	24 348,00	24 360,07		100,05 %
R750	Attribution/permis de chasser	1 200,00	1 210,00		100,83 %
R751	Taxe additionnelle droit mutut	22 408,00	22 470,07		100,28 %
R752	Licence débit boissons	490,00	490,00		100,00 %

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
R753	Impôts sur les spectacles	250,00	190,00		76,00 %
R77	Contributions directes	651 827,00	653 470,00		100,25 %
R777	Produits contribut.directes	592 998,00	594 641,00		100,28 %
R7782	Attribut.fond départ tax.prof.	58 658,00			
R7791	Compens.exon.taxes fonc	171,00	2 450,00		1 432,75 %
R7792	Dotation comp taxes profes.		37 019,00		
R7794	Exonération Taxe Habitation		19 360,00		
R78	Trvx. d'équimt en régie/autres	40 000,00	36 455,16		91,14 %
R782	Travaux équipement en régie	40 000,00	36 455,16		91,14 %
R79	Produits exeptionnels	4 550,00	4 550,13		100,00 %
R790	produits exceptionnels	4 550,00	0,13		
R798	reg s/encaiss centimes		4 550,00		
R82	Produits antérieurs	95 279,00			
R820	Excédent fonct.reporté	95 279,00			
Total	Recettes	1 736 238,00	1 654 884,06		95,31 %

DEPENSES

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
D60	Denrées et fournitures	81 650,00	78 621,88		96,29 %
D600	Prod. pharmaceuti.& hygiène	-9 350,00	444,25		
D602	Habillement	1 000,00	765,98		76,60 %
D603	Carburants	1 500,00	858,57		57,24 %
D604	Combustibles	2 500,00			
D605	Produits entretien ménager	2 000,00	1 645,50		82,27 %
D607	Fournitures scolaires	29 000,00	28 806,98		99,33 %
D608	Fournitures de bureau	10 000,00	9 645,44		96,45 %
D609	Autres fournitures	45 000,00	36 455,16		81,01 %
D61	Frais de personnel	569 000,00	567 961,17		99,82 %
D610	Rémunérat. personnel permanent	340 000,00	329 646,15		96,95 %
D611	Rémunérat. personnel temporaire	91 000,00	104 716,55		115,07 %
D6141	Cotisations C.N.F.P.T	3 000,00	3 042,12		101,40 %
D6147	Cotisations Centre de gestion	2 500,00	2 433,64		97,35 %
D615	Rémunérations diverses	7 500,00	5 723,47		76,31 %
D6183	Charges Sociales	125 000,00	121 417,54		97,13 %
D6189	Cotisations diverses,		981,70		

Compte	Libelle	Prevu	Realise	Reste a Réaliser	Realise/Budget
D62	Impôts et taxes	9 000,00	8 397,00		93,30 %
D621	Impôts et taxes foncières	6 300,00	7 007,00		111,22 %
D624	Droit timbres & enregistrement	1 000,00	784,00		78,40 %
D625	Impôts et taxes indirects	700,00	606,00		86,57 %
D629	Autres impôts	1 000,00			
D63	Travaux et services extérieurs	349 068,00	347 936,33		99,68 %
D6310	Entretien de terrains	8 988,00	9 320,32		103,70 %
D6312	Entretien de bâtiments	28 900,00	27 109,58		93,80 %
D6313	Entretien de voirie & réseaux	105 180,00	91 229,12		86,74 %
D6314	Entretien matériel, outill., mob.	20 000,00	25 137,53		125,69 %
D633	Acquisit. de petit matériel	8 500,00	10 447,57		122,91 %
D634	E d f, assainissement	157 500,00	164 677,21		104,56 %
D638	Primes d'assurances	20 000,00	20 016,00		100,08 %
D64	Participations et contingents	189 000,00	187 933,40		99,44 %
D6401	Contingent dépens. aide sociale	41 538,00	41 538,00		100,00 %
D6402	Part. Collège Feurs		575,70		
D64021	Part. fonct. Collèges Publics	2 350,00	2 349,58		99,98 %
D6405	Cotisations municipales	2 000,00	1 119,93		56,00 %
D6406	Contingent pour serv. incendie	21 606,00	21 605,78		100,00 %
D6407	Participat. charg. intercommunal	99 480,00	112 458,44		113,05 %
D6409	Autres contin. participat. div	22 026,00	8 285,97		37,62 %
D65	Allocations - Subventions	35 000,00	30 958,00		88,45 %
D655	Bourses et prix	2 000,00	408,00		20,40 %
D657	Subventions	33 000,00	30 550,00		92,58 %
D66	Frais de gestion générale	153 000,00	150 330,21		98,26 %
D660	Fêtes et cérémonies	50 000,00	34 070,21		68,14 %
D661	Frais de transport	4 000,00	800,00		20,00 %
D662			1 029,60		
D6620	Impres. Reliure et autres prest	5 000,00	2 492,43		49,85 %
D663			220,80		
D6630	Documentation générale	1 000,00	18,80		1,88 %
D664	Frais de P.T.T.	6 000,00	5 763,14		96,05 %
D665	Frais d'actes et contentieux		123,00		
D666			26 340,36		
D6660	Indem. Fonction Maire Adjoints	85 000,00	79 471,87		93,50 %
D669	Dépenses imprévues	2 000,00			
D67	Frais financiers	214 390,00	214 039,66		99,84 %
D671	Intérêts	214 390,00	214 039,66		99,84 %
D83	Excédent de fonctionnement cap	136 357,00			
D831	Prél. dépenses d'investissement	136 357,00			
Total	Dépenses	1 736 465,00	1 596 177,65		91,35 %

42103174	Commune de PONCINS	CA 1993
Code INSEE	Budget Communal 1993	P. B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : Non affecté

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
D132	Frais d'études et recherches	40 000,00			
D162	Crédit local de France	39 964,00	39 963,08		100,00 %
D163	C.D.C. Prêts Minjoz	61 332,00	61 331,38		100,00 %
D165	Crédit Agricole		33 442,51		
D1651	Crédit Agricole	44 209,00	10 765,76		24,35 %
D169	Collectivités locales		0,13		
Total	Dépenses	185 505,00	145 502,86		78,44 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : Non affecté

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
R060	Excédent d'invst reporté	20 000,00			
R115	Prélèv. remb. emprunts	136 357,00			
R1421	F.C. TVA	329 182,00	329 182,00		100,00 %
R162	C L F		350 000,00		
R1651	Produits des emprunts CA		226,68		
R2533	Créances sur tiers		13 966,00		
R2536	Créances sur Tiers sans fonds	13 966,00			
Total	Recettes	499 505,00	693 374,68		138,81 %

Excédent		314 000,00	547 871,82		
Déficit					

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 77 TERRAIN DU LIGNON

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
D2100	Acquisitions de terrains	9 100,00			
D2147	Acquisit. mat. outil. mobilier	12 000,00	4 466,47		37,22 %
D235	Plantations	21 900,00			
Total	Dépenses	43 000,00	4 466,47		10,39 %

Excédent					
Déficit		43 000,00	4 466,47		

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 78 Mairie

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
D2140	Acquisit. mat. outil. mobilier	15 000,00	15 305,33		102,04 %
Total	Dépenses	15 000,00	15 305,33		102,04 %

Excédent					
Déficit		15 000,00	15 305,33		

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 79 Ecole

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
D2142	Acquisit. mat. outil. mobilier	20 000,00	17 882,18		89,41 %
D232	Travaux de bâtiments	183 000,00	4 413,11		2,41 %
D235	Plantations	50 000,00			
Total	Dépenses	253 000,00	22 295,29		8,81 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 79 Ecole

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
R1053	Subventions d'équipement	61 000,00	3 730,00		6,11 %
Total	Recettes	61 000,00	3 730,00		6,11 %

Excédent					
Déficit		192 000,00	18 565,29		

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 80 Voirie

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
D2147	Acquisit. mat. outil. mobilier	20 000,00			
D233	Travaux de voies et réseaux	30 000,00			
Total	Dépenses	50 000,00			

Excédent					
Déficit		50 000,00			

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 81 Cimetière

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
D2100	Acquisitions de terrains	10 000,00	1 925,59		19,26 %
D232	Travaux de bâtiments	490 000,00	987,46		0,20 %
Total	Dépenses	500 000,00	2 913,05		0,58 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 81 Cimetière

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
R1053	Subventions d'équipement	50 000,00			
R1432	D.G.E.	96 000,00			
R1651	Produits des emprunts CA	350 000,00			
Total	Recettes	496 000,00			

Excédent					
Déficit		4 000,00	2 913,05		

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 82 Salle Communale

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
D2147	Acquisit. mat. outil. mobilier	5 000,00			
D232	Travaux de bâtiments	10 000,00			
Total	Dépenses	15 000,00			

Excédent					
Déficit		15 000,00			

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 83 Local Boules

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
D232	Travaux de bâtiments	40 000,00	48 121,87		120,30 %
Total	Dépenses	40 000,00	48 121,87		120,30 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 83 Local Boules

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
R1053	Subventions d'équipement	72 000,00	72 000,00		100,00 %
Total	Recettes	72 000,00	72 000,00		100,00 %

Excédent		32 000,00	23 878,13		
Déficit					

RECETTES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 85 Cure

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
R1053	Subventions d'équipement	5 000,00	6 390,00		127,80 %
Total	Recettes	5 000,00	6 390,00		127,80 %

Excédent		5 000,00	6 390,00		
Déficit					

RECETTES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 86 Voirie Chemin de Loire

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
R1053 R1431	Subventions d'équipement	64 000,00	63 127,00		
Total	Recettes	64 000,00	63 127,00		98,64 %

Excédent		64 000,00	63 127,00		
Déficit					

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 87 Eclairage Public

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
D233	Travaux de voies et réseaux	30 000,00			
Total	Dépenses	30 000,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 87 Eclairage Public

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
R1059	S.I.E.L. Eclairage	12 000,00			
Total	Recettes	12 000,00			

Excédent					
Déficit		18 000,00			

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 88 Assainissement

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
D2100	Acquisitions de terrains	10 000,00			
D2147	Acquisit. mat. outill. mobilier	50 000,00			
D233	Travaux de voies et réseaux	739 000,00			
Total	Dépenses	799 000,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 88 Assainissement

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
R1053	Subventions d'équipement	280 000,00			
R162	C L F	500 000,00			
Total	Recettes	780 000,00			

Excédent					
Déficit		19 000,00			

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 89 Ponceau (Goincet-Sciolet)

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
0233	Travaux de voies et réseaux	100 000,00	38 500,00		38,50 %
Total	Dépenses	100 000,00	38 500,00		38,50 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT PROGRAMME : 89 Ponceau (Goincet-Sciolet)

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Réalisé/Budget
R1053	Subventions d'équipement	41 000,00			
Total	Recettes	41 000,00			

Excédent					
Déficit		59 000,00	38 500,00		

TARIFS COMMUNAUX

* ASSAINISSEMENT

	BRANCHEMENT ET RACCORDEMENT	REDEVANCE	
		PRIME	CONSOMMATION jusqu'à 70 M3
1989	1 055 F	205 F	0,92 F/M3
1990	1 100 F	210 F	0,95 F/M3
1991	1 100 F	210 F	1,00 F/M3
1992	1 150 F	220 F	1,00 F/M3
1993	1 200 F	230 F	1,05 F/M3
1994	1 250 F	240 F	1,10 F/M3

* CONCESSIONS : PRIX AU M2

	PERPETUELLES	CINQUANTENAIRES	TRENTENAIRES
1989	900,00 F	370,00 F	NEANT
1990	930,00 F	380,00 F	NEANT
1991	930,00 F	380,00 F	NEANT
1992	950,00 F	400,00 F	NEANT
1993	950,00 F	400,00 F	NEANT
1994	2 000,00 F	500,00 F	400,00 F

* TRAVAUX AU CIMETIERE

	Creusement fosse + inhumation	Creusement fosse + exhumation	Exhumation par corps supplémentaire	Nettoyage caveau Evacuation d'eau
1989	480,00 F	585,00 F	110,00 F	290,00 F
1990	500,00 F	600,00 F	115,00 F	300,00 F
1991	500,00 F	600,00 F	115,00 F	300,00 F
1992	500,00 F	600,00 F	120,00 F	300,00 F
1993	550,00 F	650,00 F	130,00 F	330,00 F
1994	600,00 F	700,00 F	150,00 F	350,00 F

*** LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE**

	Habitants Commune	Extérieurs Commune	Vin d'honneur	Réception Extérieur	Réunion Profess.	Restaurateur
1989	400,00 F	800,00 F	100,00 F	200,00 F	300,00 F	800,00 F
1990	400,00 F	800,00 F	100,00 F	200,00 F	300,00 F	800,00 F
1991	500,00 F	1 000,00 F	100,00 F	200,00 F	300,00 F	800,00 F
1992	500,00 F	1 000,00 F	100,00 F	200,00 F	300,00 F	800,00 F
1993	600,00 F	1 100,00 F	200,00 F	300,00 F	400,00 F	900,00 F
1994	600,00 F	1 100,00 F	200,00 F	300,00 F	400,00 F	900,00 F

*** DROITS DE PLACE POUR LA FETE**

	0 à 10 M/L	10 à 15 M/L	15 M/L et plus
1991	150,00 F	200,00 F	300,00 F
1992	150,00 F	200,00 F	300,00 F
1993	160,00 F	220,00 F	330,00 F
1994	170,00 F	250,00 F	350,00 F

*** TENNIS**

	Carte Famille	Carte Adulte	Jeunes - 18 ans	Ticket Horaire
1990	150,00 F	100,00 F	50,00 F	10,00 F
1991	150,00 F	100,00 F	50,00 F	10,00 F
1992	200,00 F	100,00 F	50,00 F	10,00 F
1993	200,00 F	200,00 F	50,00 F	10,00 F
1994	200,00 F	200,00 F	50,00 F	10,00 F

*** ORDURES MENAGERES**

La différence entre la somme encaissée par la Commune et celle versée au SICTOM s'explique par le règlement d'impayés datant parfois de 2 ou 3 ans, mis en recouvrement par la Perception de Feurs.

Pour l'année 1994, la somme mise en recouvrement s'élève à 98 480 ,00 F

	<u>Personne seule en résid. principale</u>	<u>Ménage ou Résidence secondaire</u>	<u>Encaissé par Commune</u>	<u>Payé au SICTOM</u>
1990	140,00 F	240,00 F	67 080,00 F	66,970,34 F
1991	145,00 F	250,00 F	70 600,00 F	72 861,93 F
1992	155,00 F	270,00 F	76 200,00 F	72 906,42 F
1993	180,00 F	305,00 F	85 505,00 F	85 934,89 F
1994	195,00 F	350,00 F	non perçu	97 404,85 F

*** TAXES DIRECTES LOCALES**

Nous vous rappelons, qu'en ce qui concerne les "Impôts locaux" le calcul des "bases" n'est pas du ressort de la Commune, seule lui appartient la maîtrise du "taux d'imposition" : Le "Foncier non bâti" et la "Taxe Professionnelle" ont baissés en 1989, la "Taxe d'Habitation" et le "Foncier Bâti" sont inchangés depuis 1988.

	<u>TAXE HABITATION</u>			<u>FONCIER BATI</u>		
	<u>BASE</u>	<u>TAUX</u>	<u>PRODUIT</u>	<u>BASE</u>	<u>TAUX</u>	<u>PRODUIT</u>
1988	2 719 000	6 %	163 140	1 402 000	8,26 %	115 805
1989	2 812 990	6 %	168 779	1 472 310	8,26 %	121 613
1990	2 887 000	6 %	173 220	1 550 000	8,26 %	128 030
1991	3 209 000	6 %	192 540	1 676 850	8,26 %	138 508
1992	2 975 000	6 %	178 500	1 716 000	8,26 %	141 742
1993	3 104 000	6 %	186 240	1 778 000	8,26 %	146 863
1994	3 378 000	6 %	202 680	1 939 000	8,26 %	160 161

	<u>FONCIER NON BATI</u>			<u>TAXE PROFESSIONNELLE</u>		
	<u>BASE</u>	<u>TAUX</u>	<u>PRODUIT</u>	<u>BASE</u>	<u>TAUX</u>	<u>PRODUIT</u>
1988	478 670	30,54 %	146 186	703 280	13 %	91 426
1989	471 390	29 %	136 703	690 990	11 %	76 009
1990	480 420	29 %	139 322	771 280	11 %	84 841
1991	497 850	29 %	144 376	850 400	11 %	93 544
1992	490 000	29 %	142 100	1 015 040	11 %	111 654
1993	491 000	29 %	142 390	1 068 230	11 %	117 505
1994	491 000	29 %	142 390	1 073 020	11 %	118 032

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU LIGNON

* COMPOSITION DU BUREAU

- Président	Mr Louis	JACQUET
- Vice-Président	Mr Julien	DUCHE
- Membres	Mr Jean Loup	CHAREYRON
	Mr Jean Pierre	CHEBANCE
	Mr Joannès	POYET
	Mr Jean	RAMIREZ
	Mr Raymond	RICHARD

* PRIX DE VENTE DE L'EAU DEPUIS 1989

	<u>PRIME FIXE</u>	<u>CONSOMMATION</u>	<u>PRIX DU BRANCHEMENT</u>
1989	235 F	2,60 F/M3	1 050 F
1990	235 F	2,60 F/M3	1 100 F
1991	200 F	2,60 F/M3	1 100 F
1992	150 F	2,60 F/M3	1 100 F
1993	150 F	2,60 F/M3	1 100 F
1994	50 F	2,60 F/M3	1 100 F

* INVESTISSEMENTS REALISES PAR LE S.I.E.L DEPUIS 1989

- Extension du réseau d'eau potable au bourg de CLEPPE
- Extension du réseau d'eau potable au lieu-dit "Villedieu" à PONCINS
- Extension du réseau d'eau potable au lieu-dit "La Sigaude" à CLEPPE
- Extension du réseau d'eau potable au lieu-dit "Moulin Sugny" à CLEPPE
- Extension du réseau d'eau potable au lieu-dit "Les Bruyères" à PONCINS
- Convention entre le Sydicat et la Commune de CHAMBEON pour la vente de l'eau à cette dernière
- Construction et mise en route du surpresseur des Rôties à PONCINS
- Remise en état de la station de pompage, du chemin d'accès ainsi que de la clôture au lieu-dit "Naconne" à CLEPPE.

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

Respectant son calendrier, déjà un bon nombre d'activités de l'A.C.P. ont eu lieu.

Les soirées des Rois et de Carnaval ont rencontré leur habituel succès en réunissant de nombreuses familles locales.

La projection de diapositives présentée par Melle POUILLY fit découvrir la route de la soie à un public intéressé.

La sortie pédestre qui s'est effectuée dans le beau site de l'ECOPOLE enthousiasma les amoureux de la nature.

La journée "détente" fut l'occasion d'une agréable compétition avec jeux d'adresse ou de débrouillardise ; il est dommage que la pluie vint stopper le concours de pétanque à l'issue de la première partie !

Les rencontres "philatélie", "Scrabble" et "Scrabble juniors" ont toujours lieu régulièrement et sont ouvertes à tous les intéressés.

Le tournoi local de Scrabble avait attiré des joueurs de haut niveau. Il fut gagné par Mme MALFOIX et son fils Cédric de SAINT GENIS LAVAL, alors que deux joueuses de la section gagnaient le tournoi organisé par la M.J.C de FEURS.

Sous la baguette (toute neuve) de Jeannette BORY, le groupe chant "Mélodie" étoffe son répertoire et a apporté son précieux concours à la Fête de la Musique.

A l'heure où nous écrivons, un voyage au lac LEMAN est en préparation pour le samedi 9 juillet.

Puis le calendrier se poursuivra avec le méchoui qui aura lieu le 17 septembre et s'achèvera le 7 octobre avec l'Assemblée Générale.



LORS DE LA SOIREE CARNAVAL

COMITE DE LA FOIRE

Malgré un temps quelque peu frisquet, l'édition 1994 de la Foire a connu un magnifique succès.

En effet, dès l'aube le foirail était bien garni avec un apport important de bovins, de race à viande surtout ainsi que de très nombreux chevaux et les transactions allaient bon train.

Un coin fut particulièrement apprécié, c'est celui où sous chapiteau et confortablement installé, on pouvait se désaltérer et surtout déguster un plat chaud, en l'occurrence une bien bonne tripe. Le Comité de la Foire exprime sa reconnaissance au groupe "TARENTELLE" et à la Gymnastique Volontaire qui ont assuré ce service. Celui-ci s'avérant indispensable sur le foirail, le Comité souhaite qu'il soit renouvelé aux prochaines foires.

La brocante, elle fut sans doute moins importante que la précédente, peut-être faudrait-il plus de publicité dans les milieux concernés.

Quant aux cerises, avec un primeur et deux producteurs, il n'y en avait pas pour tout le monde. Pour une foire aux cerises, c'est tout de même un peu dommage.

Le Comité aura son assemblée générale le vendredi 14 octobre, tous les membres sont invités à retenir cette date.



SUR LE FOIRAIL

CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES

Fidèle à la mission qu'il s'est donné, le C.P.E a encore cette année, organisé de nombreuses activités :

NOEL le 22 décembre : après le repas offert à tous les enfants et les instituteurs, la venue du Père Noël fut l'un des temps forts de cette journée. Grandement aidé par la Municipalité, sa hotte était garnie de panneaux de basket, ordinateur et logiciels pour la plus grande joie de tous.

CARNAVAL le 15 février : Le désormais traditionnel défilé dans le village a vu se cotoyer un couple de mariés des années 30 accompagné de son curé, des princesses, des cow boys et autres déguisements. Merci aux mamans qui avaient abondamment confectionné bugnes et gâteaux.

SOIREE FAMILIALE le 19 mars : nombreux furent les amis et parents d'élèves à se réunir pour déguster la choucroute et passer une agréable soirée.

VENTE DE BRIOCHES le 28 mai : destinée à financer la classe de mer, elle a dépassé toutes nos prévisions. Les enfants remercient les habitants du village pour leur bienveillant accueil et leur générosité.

STOCK CARS le 12 juin : pour la deuxième fois le C.P.E et le Stock Cars Club du Forez unissaient leurs efforts pour organiser cette manifestation. Un spectacle de qualité attendait les visiteurs, qui malgré une météo peu clémente, avaient fait le déplacement. La commission remercie vivement la Municipalité et les personnes extérieures pour l'aide qu'elles lui ont donné dans la préparation de cette journée.

CLASSE DE MER DU 20 au 25 juin : les enfants de la classe de Monsieur CHEBANCE ont pris la direction du soleil, vers SANARY, pour une semaine d'activités multiples : voile, promenades sur les pas de Marcel PAGNOL, etc.

BAPTEMES DE L'AIR le 29 juin : traditionnellement offert aux élèves de CM 2 partant en 6° : K. BAJARD, M. BONNAFOUX, P.A. CHEBANCE, E. MERIGNEUX, P. PONTILLE et F. RIVET.

Pour conclure, le C.P.E. remercie toutes les personnes, qui, par leur présence ou leurs dons, ont participé au bon déroulement des activités tout au long de cette année scolaire. Il remercie également la Municipalité pour les diverses subventions accordées.

BONNES VACANCES A TOUS !

La Présidente
E. ARU

FOOT BALL CLUB DE LA PLAINE

A chaque fin de saison sportive, c'est le moment choisi par les sportifs pour faire le bilan et préparer la nouvelle année de foot.

Dernièrement, à CLEPPE, l'Assemblée Générale a été conforme à la tradition. Celle-ci a donné de nouvelles orientations pour le Club.

Alain MERIGNEUX et Christophe GAGNIERE, les deux "cadres" de l'équipe seniors prendront en charge l'entraînement des seniors et des juniors.

Bernard CHAUVE s'occupera de la distribution des licences.

De nouveaux membres entrent au Conseil d'administration :

Guy CHARLIOT succède à la trésorerie à Roger MARCOUX, pris par ses occupations professionnelles (merci au passage à Roger pour ses années de parfaite gestion).

Enfin, Michel CHAVEROT, Dominique THOLLOT et Jean-Paul MEILLAND ont accepté de mettre leurs compétences au service du Club. Ils sont bien entendu les bienvenus.

Les "anciens" étant fidèles au poste, voilà le F.C.P. paré pour affronter une nouvelle saison sportive qui verra de nouveau l'utilisation du stade de Naconne après la réfection de la pelouse.

Dernièrement, le Président Adélio AFONSECA et les sociétaires actuels ont reçu pour le 40^{ème} anniversaire du Club ceux qui avaient porté le maillot vert. Ce fut l'occasion d'une journée bien sympathique où de nombreux souvenirs furent évoqués avec humour. C'est bien là un des buts d'un club sportif.

En attendant la reprise, bonnes vacances !

SAVEZ - VOUS QUE ?

DIVAGATION DES CHIENS :

De nombreuses plaintes sont faites auprès de la Mairie au sujet de la divagation des chiens.

Nous rappelons que PAR ARRETE PREFECTORAL, LA DIVAGATION DES ANIMAUX EST INTERDITE et QUE LES PROPRIETAIRES SONT PASSIBLES D'UNE AMENDE.

VACANCES SCOLAIRES ZONE "A" 1994 / 1995 :

VACANCES	SEMAINE A 4 JOURS	SEMAINE A 4,5 JOURS
RENTREE	Vendredi 2 sept.	Jeudi 8 sept.
TOUSSAINT	Mercredi 26 oct. Lundi 7 nov.	Mardi 25 oct. Lundi 7 nov.
NOEL	Mardi 20 déc. Mercredi 4 janv.	Mardi 20 déc. Jeudi 5 janv.
HIVER	Vendredi 10 fév. Jeudi 23 fév.	Samedi 11 fév. Lundi 27 fév.
PRINTEMPS	Vendredi 7 avril Jeudi 20 avril	Samedi 8 avril Lundi 24 avril
ASCENSION	Mercredi 24 mai midi Lundi 29 mai	Mardi 23 mai Lundi 29 mai
ETE	Vendredi 30 juin	Jeudi 29 juin

Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués.

PERMIS DE CHASSE :

Les chasseurs sont invités à retirer leur permis de chasse, en Mairie, le plus tôt possible.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE - PASSEPORT :

En raison des congés les délais sont plus longs pour l'obtention de ces pièces d'identité.

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR EN FAIRE LA DEMANDE.

LIVRET DE FAMILLE :

Afin d'enregistrer sur informatique les renseignements d'Etat Civil, il vous est demandé d'apporter votre LIVRET DE FAMILLE à la Mairie.

FLEURISSEMENT COMMUNAL :

Le Jury Communal visitera les maisons à partir du 1er août prochain. D'année en année le fleurissement s'améliore par sa qualité et sa diversité, poursuivez vos efforts !

TONNAGE DU PONT DU LIGNON :

Nous vous rappelons que le Pont du Lignon est LIMITE à 6 TONNES. Suite aux nombreuses infractions qui se perpétuent malgré nos mises en garde, la GENDARMERIE procèdera désormais à des contrôles et verbalisera le cas échéant.

LES AVEZ VOUS RECONNUES ?

Dans le précédent Bulletin en page 21 nous vous proposons de reconnaître ces demoiselles photographiées en 1947.

Voici la réponse



De haut en bas et de gauche à droite :

1er rang : Andrée VACHERON, Jacqueline BERION, Janine ANDRE, Christiane RANG, Marinette BLANCHON, Janine GIRARD, Marcelle RANG, Bénédicte FARGE (+), Marthe COLLONGE, Alice BOUQUIN.

2ème rang : Juliette PEILLON, Claudette DURON, Renée GIRARD, Rolande BERION (+), Annette PIGNARD, Marinette CHEMINAL, Marthe CRIONNET (+), Simone LATOUR, Marthe CHALLET.

3ème rang : Noëlle MARCOUX, Yvonne MARGOTAT, Janine DUCHE, Lucette TRIOMPHE, Ginette DELORME, Elise ANDRE, Juliette RANG (+), Marcelle PEILLON, Andrée BESSET.

4ème rang : Andrée CRIONNET, Georgette VACHERON, Thérèse ROSE, Marie VACHERON (+), Colette SAGNE, Bernadette BLANCHON, Michelle REYNAUD, Raymonde MARCOUX, Marcelle MORNAND.

UN PEU D'HISTOIRE

Charles BEAUVÉRIE naquit en 1839 : Lyonnais, et Lyonnais aisé, ce qui lui permit de fréquenter les bons ateliers de peintre lorsque sa vocation s'affirma. Puis il "monta" à Paris, en pleine évolution impressionniste : au style figé des grands tableaux de genre, ces jeunes artistes avaient découvert l'art de susciter un ou des impressions en baignant de lumière et de couleurs les paysages de l'île de France. BEAUVÉRIE, à leur contact, forma son goût et sa technique. Il cotoya aussi des maîtres en ce domaine : MONET, SISLEY, à ce dernier surtout, il doit d'être un grand peintre.

Marié à une femme riche, il put se donner tout entier à son art, sans connaître cette vie de Bohème chère à tant de rapins. Il aimait rendre les calmes étangs de la Dombes, les bords de Saône. L'été - la mode était aux "bains de mer" sur les côtes de la Manche - il découvrit les paysages normands ou bretons, sous des ciels de nuages : on était loin de la brume lyonnaise !

A Lyon, justement, il rencontra Félix THIOLLIER qui travaillait à son admirable FOREZ PITTORESQUE. Félix THIOLLIER est un artiste, mais aussi un spécialiste de l'histoire de l'art. Quand il n'est pas à Lyon, il vit à Ponsins, à Précivet, le domaine qu'il vient d'acquérir. Il y invite BEAUVÉRIE : le Forez conquiert immédiatement le peintre. Il n'a de cesse de s'installer à Ponsins, où il achète le pré du Chenevier et la petite maison du garde-chasse, qu'il baptise "La Ponsinette". C'est à la Ponsinette qu'il va vivre, délaissant Paris et Lyon, où il n'ira plus que pour des expositions.

Ce citadin s'adapte vite à Ponsins et aux Ponsinois. Et ces derniers adoptent le peintre et son attirail : le grand béret sur les yeux, le parapluie, le pliant, la boîte à couleurs et le chevalet. On le voit partout, surtout au bord du Lignon, aux Champs brûlés surtout. Vont naître de nombreux tableaux, qui chantent les grands arbres près de l'eau, dans cette lumière de perle qui est celle du Forez et qu'il saura rendre mieux que personne. Il connaît la Méditerranée, le port de la Ciotat, où sa femme aime à passer une partie de l'hiver. Il en rapporte des toiles, belles indéniablement, mais sans que le ciel de Provence soit vraiment traduit. Le Forez l'inspire davantage.

Il vend bien sa peinture, à Lyon en particulier. Mais en Forez aussi : c'est ainsi que chaque dimanche il va présenter ses œuvres à Feurs, sur la place de l'église : beaucoup de succès et nombreux sont les tableaux qui ornent encore les salons ou les salles à manger de Feurs.

La vie passe donc doucement à la Ponsinette. Madame BEAUVÉRIE meurt, mais "Torine" assure la quiétude du maître. "Torine", c'est Victorine HENNER, dévouée au ménage depuis toujours. C'est une femme d'aspect plutôt austère, née à Besançon où son père gravait les boîtiers des montres à gousset qu'aimaient les grand-pères d'alors. "Torine" veille à tout même à fournir Monsieur de vastes serviettes pour moucher le nez de Monsieur s'il s'enrhume. C'est une singularité que les Ponsinois ont remarquée ! Au bourg, on le traite sans méfiance. Il va souvent chez François RIVET, le menuisier, qui encadre beaucoup de ses tableaux : ces cadres rustiques, en chêne clair, accompagnent bien ces paysages, rustiques eux aussi.

Chaque année, BEAUVÉRIE organise à la Poncinette une soirée où viennent tous ceux qui en ont envie : des curieux bien sûr, car dans "la salle", il n'y a pas seulement des tableaux, mais des bibliothèques aux reliures sombres, et des vitrines pleines de vases, de monnaies, de statuettes. A la mode son temps, BEAUVÉRIE est amateur d'antiquités préhistoriques (les silex taillés) ou gallo-romaines. Mais, à cette soirée, on ne regarde pas seulement ces objets étonnants : on boit du punch (grande rareté) et on chante, car BEAUVÉRIE aime entendre "de terre en vigne" et autres gaillardises. L'atmosphère amicale se détériorera un peu, à l'occasion d'un débat de politique locale : pure stupidité, comme toujours, qui se dissipera vite.

Et puis "Torine" meurt. Elle est enterrée à Poncins, dans un caveau à l'image de celuide Chateaubriand, dans l'angle nord de notre cimetière. La vieillesse vient inexorablement ; à "Torine" a succédé une toute jeune Poncinoise, Jeanne REYNAUD, qui sert de modèle au peintre, car il ne peut plus trotter comme jadis sur le motif. Jeanne REYNAUD devint, plus tard, Madame RENAUD, qui hérita de nombre de toiles. La famille de Madame RENAUD est toujours présente à Feurs. Jeanne REYNAUD resta auprès du vieux monsieur solitaire.

Il m'impressionnait beaucoup, car il marchait avec peine, un peu voûté, le visage comme figé. Un jour que j'étais allée le voir avec mon père, il dit avec un soupir : "Elle est lente à venir" ; ce "elle" plein de mystère quand on a huit ans, m'intrigua beaucoup. "Elle" est venue le prendre en 1923 ; il dort à côté de sa femme, non loin de "Torine" : une pierre marquée d'une palette.

La "Poncinette", vendue à Mr ORY et à sa soeur, passa à Mr BONNAFAY, jadis maire de Poncins, puis à Mr DECOLONGES. Elle a toujours même aspect, mais l'atelier vitré ne garde plus chevalet ou palette. Poncins ne conserve qu'une toile, à la mairie, "la gardeuse d'oies", alors que Feurs a la chance d'avoir "le cirque" - une baraque de forains à la foire de Sainte Agathe - et surtout notre "foire aux cerises" où l'on reconnaît la mère CHAZAL, sur le pas de sa boutique, près du père MARNAT, à "cacasson" - qui jouait si bien de la vielle ! Eh oui !

"Toutes ces choses sont passées
Comme l'ombre et comme le vent"...

Marguerite GONON

NOUVELLES LOCALES

NOEL DES ANCIENS

Le traditionnel "Goûter des Anciens" a eu lieu le Dimanche 19 décembre 1993 et réunissait une cinquantaine de convives. Ce fut l'occasion de retrouvailles fort gaies où chacun put danser et chanter à sa guise.

Les pâtisseries de notre boulanger local furent très appréciées de tous. A l'issue de cette après-midi récréative, chacun repartait avec le ballotin de chocolats offert par la Commune.

FETE DE LA MUSIQUE

Cette année encore, à l'initiative de Jeannette BORY, l'arrivée de l'été était fêtée avec bonne humeur et en musique sur la place de notre village. La météo estivale avait attiré de nombreux spectateurs et leur permettait d'assister à la fête en plein air.

La jeune Marina TROTTEZ, de Chambéon, ouvrait la soirée à l'accordéon.

Le groupe MELODIE enchaînait sous "la baguette" de Jeannette BORY, puis venait le tour d'Agathe et Marine THIOLLIER au synthétiseur. En l'absence de leurs aînés, quelques enfants de CE 1 et CE 2 entonnaient les chants appris cette année. Floriane ARU et Claire BORY proposaient ensuite un ballet de leur composition. En solistes, Mme CHEMINAL et Mr CARIOT se taillaient un beau succès. Il appartenait à MELODIE de clore cette sympathique soirée.

Comme le disait Claudette DURON dans son article : "Ainsi, l'été prit un bon départ et la musique adoucissant les moeurs, gageons qu'il se poursuivra bien".

INTERMUNICIPALITE DE BOULES

Le samedi 25 juin il appartenait à la commune de CLEPPE d'inviter les élus de MIZERIEUX et PONCINS pour le traditionnel concours de boules.

La commune de PONCINS avait inscrit deux quadrettes : la première formée de Patrick DURRET (Amicale Boules), Jean RAMIREZ, Robert MARNAT et Jacques COTE (renforts venus de CLEPPE) termina 2ème de ce challenge, quant à la deuxième composée de Véronique MOULARD, Florence THIOLLIER, René REYNAUD et Julien DUCHE elle figura "honorablement" puisqu'elle se classa 6ème et bonne dernière !

Cette journée de détente et de convivialité s'acheva par un sympathique dîner servi à la salle des fêtes de CLEPPE.